



TERMES DE RÉFÉRENCE

Mission d'évaluation du Fonds d'Appui aux Structures Partenaires (FASP)

Association de Lutte contre le Sida (ALCS)

1. Contexte et justification

Le Fonds d'Appui aux Structures Partenaires (FASP) a été mis en place par l'ALCS afin de renforcer la lutte contre le VIH/sida au niveau national, à travers l'appui financier et technique aux associations partenaires intervenant dans les domaines de la prévention, de la réduction des risques, de l'accompagnement vers les soins, et du soutien psychosocial et économique des personnes vivant avec le VIH.

Le FASP finance des projets sélectionnés à travers un appel à projets, examinés par un comité d'experts, puis validés par le Bureau National. Les fonds sont décaissés en tranches, conformément aux conventions signées et sur la base de rapports narratifs et financiers.

Dans une perspective d'amélioration continue, de redevabilité et de reconduction éventuelle du mécanisme, l'ALCS souhaite conduire une évaluation indépendante du FASP.

2. Objectifs de la mission

2.1 Objectif général

Évaluer le dispositif FASP dans ses dimensions organisationnelle, contractuelle, financière et opérationnelle, afin d'en apprécier la pertinence, l'efficacité, la transparence et la conformité aux règles établies.

2.2 Objectifs spécifiques

L'évaluation devra notamment :

- Analyser le processus global de mise en œuvre du FASP (appel à projets, sélection, contractualisation, suivi, déblocage des fonds).



- Etudier la pertinence des projets soutenus, leurs effets ainsi que les synergies et complémentarités avec les programmes que les structures partenaires mènent
- Effectuer une analyse des risques pour l'ALCS concernant ce financement.
- Examiner la conformité et la clarté des documents cadres :
 - o Charte du FASP
 - o Conventions de partenariat
 - o Règles financières et administratives
 - o Procédures de sélection et d'instruction
- Évaluer l'efficacité du comité d'experts (composition, fonctionnement, gestion des conflits d'intérêts, critères d'évaluation).
- Apprécier la qualité du mécanisme de suivi et de contrôle (rapports narratifs et financiers, vérification des pièces justificatives, modalités de décaissement).
- Identifier les forces, limites, risques et écarts éventuels dans l'application des règles.
- Formuler des recommandations opérationnelles :
 - o Pour la révision de la charte et des conventions
 - o Pour l'amélioration des procédures internes ;
 - o Pour l'amélioration du processus d'évaluation des projets proposés
 - o Pour l'évaluation de la qualité des partenaires du programme
 - o Pour le renforcement et la formalisation du rôle du comité d'experts
 - o Pour la mise en place d'un nouvel appel à projets ou la reconduction du FASP.

3. Champ de l'évaluation

L'évaluation portera sur :

- La gouvernance du FASP
- Les mécanismes de sélection des projets
- L'évaluation de l'impact des projets
- La contractualisation avec les partenaires
- Les conditions de déblocage des fonds
- Le dispositif de reporting et de contrôle financier
- Le respect des engagements contractuels
- L'alignement entre objectifs fixés et résultats obtenus
- La transparence et la traçabilité des décisions



- La pertinence du FASP et sa cohérence avec les autres projets et programmes de lutte contre le sida

La période à évaluer : **5 éditions FASP (2015 à 2025)**

4. Questions évaluatives indicatives

L'évaluation devra répondre notamment aux questions suivantes :

Gouvernance et procédures

- Les critères de sélection sont-ils clairs, objectifs et appliqués de manière cohérente ?
- La pré-instruction facilite-t-elle réellement le travail du comité ?
- Les rôles et responsabilités sont-ils clairement définis ?

Efficience

- Est-ce que la gestion des projets est efficace ?
- Est-ce qu'il y a des plans d'actions, une gestion professionnelle du personnel, de la logistique, de l'information ?
- Est-ce que la coordination et les relations avec des partenaires sont bien établies ?
- Est-ce que la distribution des tâches entre les acteurs est efficace et effective ?
- Est-ce que les coûts des projets sont justifiés par rapport à des projets similaires ?
- Est-ce qu'un système de suivi/évaluation interne est mis en place et appliqué ?

Impact/effets

- Est-ce que les objectifs sont atteints ?
- Est-ce que les bénéficiaires ont pu ressentir les effets du projet ?
- Est-ce que le projet a eu des effets/impact inattendu ?

Pérennité

- Est-ce que les actions soutenues sont sur la bonne voie pour devenir pérennes ?
- Quelles mesures sont nécessaires pour mieux pérenniser les activités ?

Cadre contractuel

- Les conventions sont-elles suffisamment précises (obligations, livrables, sanctions, délais) ?
- Les conditions de décaissement sont-elles adaptées et respectées ?



- Les mécanismes de contrôle sont-ils proportionnés et efficaces ?

Gestion financière

- Les règles financières sont-elles comprises et appliquées par les partenaires ?
- Les pièces justificatives sont-elles conformes aux exigences ?
- Le système de décaissement par tranches est-il pertinent ?

Suivi et performance

- Les indicateurs sont-ils mesurables et pertinents ?
- Les rapports permettent-ils d'apprécier l'impact des projets ?
- Le FASP contribue-t-il effectivement au renforcement des capacités des partenaires ?

5. Livrables attendus

1. **Note méthodologique** (au démarrage de la mission)
2. **Rapport provisoire** incluant :
 - Analyse détaillée
 - Constats argumentés
 - Points forts et points d'amélioration
 - Analyse des risques
3. **Rapport final**, intégrant les commentaires de l'ALCS, comprenant :
 - Recommandations
 - Propositions de révision de la charte et du modèle de convention
 - Proposition d'amélioration des règles et procédures

6. Profil du/de la consultant(e)

- Expérience confirmée en évaluation de projets associatifs ou programmes de financement
- Expertise en gouvernance associative et gestion financière
- Bonne connaissance du secteur VIH/santé communautaire (souhaitée)
- Maîtrise des mécanismes contractuels et des règles de conformité



7. Durée et calendrier indicatif

Durée estimée de la mission : **10 jours**

Le calendrier détaillé sera validé avec l'ALCS.

8. Modalités contractuelles

- Contrat de prestation de service signé avec l'ALCS
- Paiement en tranches
- Respect des règles de confidentialité
- Obligation d'indépendance et de neutralité

9. Composition de l'offre technique et financière

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

Offre technique :

- Lettre de motivation présentant la compréhension de la mission et l'intérêt pour celle-ci
- Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Une note méthodologique incluant :
 - La compréhension des objectifs et des enjeux de la mission
 - L'approche méthodologique proposée pour la conduite de l'évaluation (collecte de données, outils d'analyse, démarche participative, etc.)
 - La description des étapes de la mission et des livrables associés
 - Un calendrier indicatif de réalisation de la mission
- Références de missions similaires avec exemples de résultats obtenus si disponibles

Offre financière :

- Une proposition financière détaillée, incluant :
 - Les honoraires (ventilés par livrable ou par étape de la mission)



- Les frais annexes éventuels (déplacements, ateliers, logistique, etc.)
- Les modalités de paiement proposées

10. Dépôt du dossier de candidature

Les candidat(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature aux adresses suivantes :
recrutement@alcs.ma et k.skalli@alcs.ma

Date limite de réception des candidatures : 30 mai 2026